Habilitation IOBSP Niveau 3 - 40h - DCI





PUBLIC CIBLE

Professionnel de l'immobilier souhaitant exercer l'activité d'IOBSP à titre complémentaire







O OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

professionnelle Acquérir capacité la requise pour exercer les fonctions d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP) à titre complémentaire.



MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 40 heures de formation à distance (e-learning asynchrone).
- Accès ouvert sur notre plateforme e-learning pour une durée de 6 mois.
- QCM et cas pratiques.
- Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs experts en crédit.

COMPÉTENCES

- Acquérir les compétences juridiques, économiques et financières nécessaires pour conseiller, monter et suivre des dossiers de crédit pour le compte de clients.
- Maîtriser la réglementation applicable, les droits et obligations de l'intermédiaire, la protection du consommateur et la déontologie du métier.
- Comprendre le fonctionnement du crédit immobilier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un score minimum de 70% aux examens est requis pour obtenir l'habilitation.

TYPE DE VALIDATION

Attestation de formation + Livret de formation.



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- o Etude de la demande de formation et inscription à l'adresse : contact@kereisformation.com
- o Démarrage possible à tout moment de l'année

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à <u>contact@kereisformation.com</u>

Programme



TRONC COMMUN • 16H

- L'environnement de l'activité d'IOB
- 2. Le mandatement bancaire et ses limites
- 3. La protection client4. La lutte anti-blanchiment et lutte antiterroriste
- 5. Les modalités de prévention et de traitement du surendettement6. Les coûts et durées totales du crédit
- 7. Les garanties des crédits
- 8. Examen

LE CRÉDIT IMMOBILIER • 24H

- 1. L'environnement économique et réglementaire du crédit immobilier
- 2. Les prêts classiques
- 3. Les taux
- 4. Les prêts « aidés »
- 5. Les différents types de projets immobiliers
- 6. Les investissements locatifs
- 7. L'assurance emprunteur et la garantie d'un prêt immobilier
- 8. L'emprunteur
- 9. La préparation d'un dossier de crédit immobilier
- 10. Etudes de dossiers de crédit immobilier
- 11. Examen

Vos interlocuteurs



VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Bruno FERRE Formateur expert en crédit et en assurance



Sophie CORINI
Formatrice experte
en crédit et en
assurance et Coach
certifiée RNCP



Fabrice
COURAULT
Formateur expert en
assurance et
gestion de
patrimoine

VOS CONTACTS

Pôle administratif:

Marine LEGRAND marine.legrand@kereisformation.com 01 80 52 35 21

Pôle technique:

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia NGORA tuteur@kereisformation.com

Pôle pédagogique:

Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE tuteur@kereisformation.com



Kereis Services, société en nom collectif 3 rue Victor Schoelcher 44800 SAINT-HERBLAIN 822 620 225 00018

www.kereisformation.com